

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

LE CHAUVINISME DE NOTRE TEMPS

Thérèse chantait une chanson qui avait pour refrain : « C'est dans l'nez qu' ça m' chatouille ! » Certains confrères, qui se sont fait une spécialité du patriotisme, sont chatouillés périodiquement dans leur amour du pays.

C'est le chauvinisme de notre temps. Il pousse moins à la guerre contre l'étranger qu'à la guerre contre le gouvernement. Pour n'être pas moins ridicule, il n'est pas aussi dangereux, et il est plus aisé de s'accommoder de l'un que de l'autre.

Le dernier exploit de chauvin est particulièrement comique et digne d'être rapporté.

Un journal, l'*Avranchin*, avait publié une note émanant d'un commandant de navire anglais, informant les caboteurs des expériences que poursuivait le dit navire anglais, relativement à la profondeur de certaines passes des îles de la Manche.

Un journal de Paris transforma cette note innocente en question menaçante. Il somma le ministre de la marine de s'expliquer sur sa complicité, et de dire pourquoi il avait autorisé l'Angleterre à sonder nos passes. Les grands mots sonnaient, de défense compromise, d'incurie administrative, etc.

Le ministre de la marine renvoya un interviewer à son collègue des affaires étrangères, qui le renvoya au commerce, celui-ci aux colonies, etc. Bref, le journal exploitateur du patriotisme, ne sut rien, mais on apprit que les fameuses îles de la Manche où opérât cette canaille d'Angleterre, étaient les îles anglo-normandes, qui sont sa propriété !

Ainsi donc, pour faire monter son tirage, un journal ne craint pas d'exciter les passions les plus généreuses de ses lecteurs. Ce journal qui, remarquez-le, est ministériel, ne craint pas, pour une question de boutique, de jeter la suspicion sur un ministère qu'il défend en d'autres circonstances, et nous touchons, là, du doigt la cause du discrédit — espérons-le momentanément — où est tombée la presse française.

Quelle opinion voulez-vous qu'ait le lecteur de jugement sain, quand il s'aperçoit que son journal n'est qu'une affaire commerciale qu'il faut faire prospérer par tous les moyens possibles, même les pires ?

Que voulez-vous qu'il pense, quand il constate qu'on l'excite contre une nation, sur de faux bruits, et simplement pour faire augmenter le tirage du journal.

Il devient sceptique, hostile, et, *ab uno disce omnes*, met tous les journalistes dans le même panier.

Il a tort, car il y a des journalistes incapables d'une compromission quelconque, mais ceux-là devraient se désolidariser d'avec les journalistes d'affaires, les entrepreneurs de journaux.

Ce n'est pas facile, je le sais bien, mais ce n'en est pas moins nécessaire et il faudra y arriver.

De ce jour, datera la véritable moralisation de la presse, et ce retour, souhaité par tant de gens, à une presse méthodique, homogène, remplissant la fonction d'éducation qui lui est propre.

Aujourd'hui chaque journal est une petite anarchie. Toutes les convictions s'y coudoient et s'y gênent. Des écrivains disent blanc ici et noir là, sans qu'ils soient atteints par la réprobation que mérite toute duplicité.

Et c'est ce qui rend possible les sottises patriotiques, comme celles que je signalais en commençant et ce qui jette le discrédit sur une institution qui devrait être respectée étant indispensable.

C. J.

INFORMATIONS

Le 14 juillet à Paris

La fête du 14 juillet a été célébrée à Paris avec tout l'éclat qui lui est donné chaque année.

Le calme n'a cessé de régner durant toute la journée du 14 ; on n'a eu guère à enregistrer que quelques bagarres motivées pour des raisons n'ayant aucun rapport avec la politique.

Le président de la République et les ministres ont été fort acclamés.

Il n'y a eu aucune manifestation contre le gouvernement.

Les Congrégations

Depuis le 2 juillet, la loi sur le contrat d'association a été promulguée au *Journal Officiel*, et déjà un certain nombre d'associations religieuses non autorisées ont avisé le gouvernement de leur intention de solliciter l'autorisation. Ce sont les suivantes : dominicaines de Notre-Dame du Rosaire, à Sèvres ; dominicaines de Notre-Dame du Rosaire, à Paris ; dominicaines de Notre-Dame du Rosaire, à la Châtre (Indre) ; dominicaines de Bueyoy (Pas-de-Calais) ; ursulines de Clamart (Seine) ; carmélites à Agen ; dominicaines de Sainte-Catherine (Eure) ; dominicaines gardes-malades, de Corme-Ecluse (Charente-Inférieure).

Dix jésuites français, qui dirigeaient une école à Nantes sont arrivés à Milan. Ils ont demandé aux autorités locales l'autorisation de fonder un lycée, mais ils ont essuyé un refus. Ils sont partis pour Venise, où soixante jésuites français doivent se rencontrer et tenir un conseil sous la présidence de leur général, le P. Martin.

La congrégation des évêques et des réguliers a rédigé les instructions à donner aux évêques et aux supérieurs des couvents des deux sexes en présence de la loi sur les associations. Ces instructions ont été expédiées ces jours derniers. Le document commence par une sorte de protestation contre la loi. Toutefois « pour éviter un mal plus grand » il permet aux congrégations de solliciter l'autorisation. A noter cependant cette réserve : qu'il n'est pas permis aux religieux exempts de déclarer qu'ils se soumettront complètement à la juridiction de l'évêque tout en la reconnaissant dans une mesure très large, déterminée par le droit canonique.

CHRONIQUE LOCALE

Elections au Conseil d'Arrondissement

Canton Sud

La candidature de M. Mazières a été très bien accueillie dans le canton sud de Cahors, où le sympathique adjoint au maire compte de nombreux amis.

L'élection du candidat radical est assurée à une imposante majorité.

M. Mazières sera l'élu de tous les républicains du canton Sud.

M. Marmiesse a posé dans ce même

canton sa candidature socialiste, candidature de principe qui ne fera pas obstacle au succès du sympathique adjoint.

Canton Nord

Malgré les notes dithyrambiques — voyez Besse ! — que publie l'*Alliance républicaine*, l'échec de M. Besse dans le canton Nord est certain.

Accompagné par trois ou quatre personnes — qui composent à elles seules le comité progressiste (???) — M. Besse a rendu visite aux électeurs du canton Nord, qui lui ont fait un accueil assez froid.

En revanche, M. Gélis dont tout le monde apprécie la dignité et l'exquise serviabilité reçoit de partout de grandes marques de sympathie. Accompagné par M. Costes, sénateur, M. Talou, conseiller général, il a déjà visité plusieurs communes et dans toutes il a reçu le meilleur accueil. A Espère, en particulier, en dépit des dires de l'*Alliance*, le Maire a promis au candidat du Comité une forte majorité. Son succès est assuré au premier tour.

LE 14 JUILLET A CAHORS

Comme les années précédentes, le 14 Juillet a été cette année célébré à Cahors avec tout l'éclat que comporte une fête nationale.

A 7 heures, samedi soir, la fête fut annoncée au son des cloches et par des salves d'artillerie ; à 9 heures, les monuments publics, pavés, étaient illuminés ; la retraite aux flambeaux, partie de la caserne, parcourut la ville s'arrêtant devant l'hôtel de la préfecture, devant le logement du colonel, le monument Gambetta et l'hôtel de ville, où elle fit entendre les meilleurs morceaux de son répertoire.

Une foule énorme stationnait sur les boulevards, devant la mairie, où peu après le départ de la retraite, l'Avenir Cadurcien fit entendre la *Marseillaise*.

Jusqu'à 10 heures et demie, un concert donné par notre excellente fanfare municipale et par l'Orphéon eut lieu. Le public a longuement applaudi musiciens et chanteurs.

Le 14 Juillet

La journée du 14 est annoncée par les sonneries des cloches et par des salves d'artillerie.

A 8 heures, le 7^e de ligne part de la caserne et va prendre place sur les boulevards où doit avoir lieu la revue.

Peu après, le Préfet, escorté de gendarmes à cheval, arrive ; la musique du 7^e joue la *Marseillaise*, puis, entouré de son état-major, le colonel Grand d'Esnon parcourt le front des troupes, et va saluer les autorités civiles réunies sur l'estrade installée près du monument Gambetta.

La revue terminée, le régiment défile devant la tribune officielle.

A 9 heures, la place Rousseau est rapidement envahie par une foule énorme de curieux, venus pour assister au jeu du mât de cocagne.

Cinq individus en maillot, coiffés d'un bonnet vert, s'escriment à monter sur un mât planté au milieu de la place, au bout duquel sont suspendus des canards, des poules, une montre, une bourse.

Après une grande heure d'efforts et de contorsions, les 5 amateurs parviennent à grimper au mât de cocagne.

A 10 heures a lieu, à la mairie le mariage des rosiers.

Et la matinée finit sans autre distraction ; mais le plus gros morceau du programme est réservé pour le soir.

A 2 heures, au théâtre, devant une foule énorme, l'Orphéon donne son concert gratuit.

Nos excellents chanteurs ont été très applaudis, et c'était justice, car jusqu'à 4 heures, ils ont donné toute la mesure de leur talent et de leur bonne volonté à être agréables au public.

La Cigale Divonienne également, qui prêtait son concours à ce charmant concert, recueillit une grande part des applaudissements.

A 4 heures, sur la place Thiers, a eu lieu la course aux ânes.

De la place Thiers, la foule se rendit, à 5 heures, sur les allées Fénélon où un spectacle charmant lui était offert : le bal d'enfants.

De nombreux et gentils bébés, aux sons de l'excellente fanfare municipale, gambadaient à la grande joie des papas et des mamans.

La fête de nuit

Dès 8 heures 1/2, les édifices publics resplendissaient de lumières : l'hôtel de ville, la préfecture, le palais de justice, le monument Gambetta, le théâtre, les écoles laïques, étaient illuminés d'une façon splendide.

Les allées Fénélon, brillamment éclairées offraient un aspect féérique.

La foule se transporte sur les quais pour assister au feu d'artifice qui doit être tiré sur la rive gauche du Lot.

Feu d'artifice très brillant qui a dépassé de beaucoup les feux d'artifice que nous avons eus jusqu'ici et qui a été des mieux réussis.

La foule s'est ensuite portée sur les Allées Fénélon admirablement illuminées ; une bataille de confettis des plus animées a fait la joie des promeneurs, et à 11 heures un grand bal public a clôturé cette magnifique journée.

Très tard dans la nuit le bal s'est prolongé, et ce n'est qu'à 2 heures du matin, qu'a pris fin cette belle fête, qui a été célébrée avec tout l'éclat et la dignité qu'exige une fête nationale républicaine.

Scène à faire

La campagne électorale pour le conseil d'arrondissement est ouverte :

M^e Besse candidat a déjà fait placarder ses affiches et a même fait une visite aux électeurs de Mercuès.

Sur le trottoir littéraire, trois ou quatre promeneurs discutent avec animation ; on entend quelques mots : « république, progressiste, candidat, François, comité, élu, triomphe. »

Après deux heures de consciencieuse ballade et de vive discussion, les 3 ou 4 amis se séparent.

Où sont-ils allés ?

Le soir, les murs de notre ville rougissent par intervalles : des affiches sang de bœuf s'étalent sur eux qui n'en peuvent mais ; ces affiches sang de bœuf, paraissent contenir des appels à la force, à la beauté, à l'art..... La foule des citoyens s'approche pour lire :

Candidat du Comité progressiste

FRANÇOIS BESSE

Avocat

Les électeurs : Ah ! ah ! (leur tête !)

La nuit passe : à son réveil, Cahors travailleur voit et lit les affiches. (Tête !)

A midi, sortie des ateliers ; on a causé,

on voit les affiches, on les relit (on se fait un peu de bon sang).

Mais les plus heureux électeurs, ont été ceux de Mercuès: ils ont eu la visite du candidat!!!

A 3 heures (?) départ de Cahors, à 4 heures (?) arrivée à Mercuès.

La population avertie, a suspendu ses travaux dans les champs et se trouve massée sur la place publique de Mercuès!

Impatiente, elle scrute l'horizon: tout à coup, dans le fond, un point noir: tâche mobile, qui grossit, qui grossit et se transforme bientôt énorme, en chevaux, voiture.

La voiture est arrivée; elle s'arrête.

Les électeurs sont radieux; les cigales, câlines, chantent: Sègo, sègo, sègo; sous une douce brise, coquets, les blés ondoient et font mille grâces savoureuses: le soleil est éblouissant: sous ce merveilleux décor, tout paraît en fête.

M. Besse descend de voiture; il s'avance, il admire, il parle... il a parlé...

Les électeurs sont revenus aux champs; ils sont secoués par un rire joyeux; les cigales crient aigres: sègo, sègo, sègo! sous une brise moins douce, les blés se tordent et font mille contorsions: le soleil est torride: M. Besse repart: il rentre à Cahors, où il est accueilli par 3 ou 4 personnes qui, sur l'asphalte du trottoir littéraire, agricole, politique, etc., etc., impatients, attendaient depuis deux grandes heures et demie.

Accolade. — Puis, vive conversation: Brusque séparation. — Où sont-ils allés? Rideau.

La scène se renouvelle dans les autres communes où M. Besse a daigné se rendre.

Solidarité

Souscription pour la famille Joubert

3^e LISTE

1 ^{re} et 2 ^e listes	68 fr.
Roualdès, relieur, Cahors.....	1 —
Total.....	69 fr.

Au 7^e

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, M. Grand d'Esnon, colonel du 7^e de ligne, passe au 129^e, en garnison au Havre; il est remplacé par M. Jacquin, attaché à l'état-major. Ses fonctions seront remplies par M. Van den Vaero, lieutenant-colonel au 7^e.

Réserve

M. Grangié, sous-lieutenant de réserve au régiment de Cahors, est promu lieutenant.

M. Verdier, ex sous-officier de l'armée active, est nommé sous-lieutenant de réserve au régiment de Cahors.

Territoriale

Sont promus au grade de lieutenant dans l'armée territoriale, les sous-lieutenants du 121^e territorial de Cahors dont les noms suivent:

MM. Bergerat, de Morgan, Cailly, Pignet.

17^e Légion bis de gendarmerie

Voici les noms des gendarmes de la 17^e légion bis, qui ont été décorés de la médaille militaire, à l'occasion du 14 juillet:

MM. Billes, Orliac, Oliivié, Ancel, Tournon, Cayla, Vives, Carlux, Delmas, Lère.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 13 au 16 juillet 1901

Naissance

Gaillard Marceau-Jean-Baptiste, rue du Tapis-Vert, 17.

Publications de mariages

Sarrazin Jean-Julien-Emilien, relieur et Bernard Louise, sans profession.

Deilhes Antoine, garçon boulanger et Mèges Adeline, fille de service.

Sor Jean-Pierre-Maurice, peintre et Alix Marie-Augustine Jeanne, modiste.

Mariages

Heilles Hippolyte dit Jules, plâtrier et Delaplane Mathilde-Marthe, lingère.

Andrieu Jean cultivateur et Théron Victorine, sans profession.

Décès

Destal Guillaume, rentier, 73 ans, rue Parabelle, 14.

Jean-Baptiste Marie-Louise-Marguerite dite Milhet, 19 ans, sans profession, quai Champollion, 3.

Arrondissement de Cahors

L'ÉLECTION DE LUZÉCH

Depuis plusieurs semaines, nous avons gardé la plus grande réserve au sujet de l'élection de Luzéch.

A tout moment nous attendions, — tout nous le faisait espérer, — qu'un changement se produirait et que le parti républicain sortirait grandi de cette impasse où la réaction l'avait engagé.

Nous pensions qu'à la suite de certaines démarches, M. Combarieu modifierait son attitude à l'égard des électeurs qui doivent être traités en citoyens et non en valets; qu'il tiendrait à honneur de déclarer hautement son attachement à la République, et qu'il répudierait tous les concours, toutes les alliances réactionnaires.

Pour attendre si longtemps, nous n'avons obtenu qu'un résultat insuffisant. M. Combarieu veut bien faire des déclarations mais non publiques!...

Qu'à cela ne tienne: républicain, nous avons pour devoir de combattre un candidat qui se dérobe aux explications et veut cacher son drapeau.

M. Combarieu n'a pas de programme: sa haute situation, croit-il, doit suffire pour lui attirer la confiance des électeurs.

Nous estimons que cela ne suffit pas: les électeurs ont le droit de savoir ce qu'un candidat pense des questions importantes qui ont été votées par le Parlement ou qui sont encore à l'étude.

Dans tous les cas, nous engageons de nouveau la lutte; n'ayant jamais courbé l'échine devant les puissants, résolu seulement à faire notre devoir de républicain, les menaces ne nous feront pas taire: on le sait, et c'est pourquoi on les adresse ailleurs: les petits fonctionnaires, les maires du canton de Luzéch sont soumis depuis quelque temps à une véritable inquisition: on veut les discipliner, les faire marcher.

Ce n'est pas digne!

Jeudi nous préciserons.

M. Pagès, Conseiller d'Arrondissement, adresse aux électeurs du canton de Luzéch, l'Appel suivant:

Mes chers Concitoyens,

Par deux fois vous m'avez fait l'honneur de m'élire au Conseil d'arrondissement; le poste de Conseiller général étant aujourd'hui vacant, je viens vous demander de me le confier.

Vous connaissez la fermeté de mes opinions républicaines; mes programmes antérieurs pourraient me dispenser d'en développer un aujourd'hui; mais j'estime qu'un candidat doit à ses électeurs toute sa pensée, et que ceux-ci ne doivent le nommer que s'ils la connaissent bien.

Mon programme et mon républicanisme ne seront pas vagues. Je suis républicain radical, et ce qualificatif n'est pas inutile à une époque où les pires ennemis de la République se disent républicains.

Je suis respectueux des croyances sincères; je veux que chacun de nous ait la pleine liberté de conscience; mais je veux énergiquement la suprématie du pouvoir civil. Je veux que le clergé se limite dans sa mission et n'intervienne pas dans nos luttes politiques. Je veux que les Associations n'arrivent pas à constituer un Etat dans l'Etat, un danger pour la République.

Je suis pour l'impôt global et progressif sur le revenu, destiné à mettre plus de Justice dans notre système de contributions.

Vous savez que le département du Lot, par une injustice qui dure depuis de trop longues années, paie 40 0/0 en trop d'impôt foncier, je protesterai énergiquement chaque fois qu'il sera utile, contre cette iniquité.

Je veux la réduction du service militaire à deux ans et la suppression des 13 jours.

Je joindrai mes efforts à ceux de mes amis politiques, pour obtenir la construction de la ligne de Cahors à Moissac qui permettra à une partie de notre canton: Villesèque, Cambayrac, Sauzet, Carnac-

Rouffiac, d'écouler plus facilement ses produits.

Je m'efforcerais d'obtenir des réductions de tarifs des Compagnies de chemins de fer, pour faciliter l'exportation de nos vins et lutter contre la mévente.

Citoyens,

Depuis que je lutte dans le Canton de Luzéch, vous m'avez toujours vu tenant haut et ferme le drapeau de la vraie République, de la République démocratique, de la République du Progrès.

Vous aimez les attitudes franches. Vous vous méfiez de ceux qui louvoient, de ceux qui pour ne mécontenter personne, pour ne pas engager l'avenir, n'arborent aucun drapeau.

Vous n'aimez pas les compromissions. Je les déteste.

J'estime que tous les républicains ont le devoir d'émettre un vote tel, qu'on ne puisse pas leur reprocher, le 21 juillet, d'avoir été, ne fut-ce qu'un instant les alliés de toutes les réactions.

Vive la République, Vive la démocratie rurale.

PAGÈS

Vétérinaire, Inspecteur des viandes de boucherie, Conseiller d'Arrondissement, Juge au Tribunal de Commerce, Chevalier du Mérite Agricole.

CATUS. — Election au Conseil Général.

— M. Rey, député, adresse aux électeurs du canton de Catus, la profession de foi suivante:

Mes chers Concitoyens,

Le mandat de conseiller général que vous m'avez fait l'honneur de me confier étant expiré, je viens de nouveau faire appel à vos suffrages pour me permettre de continuer à défendre vos intérêts au sein de l'assemblée départementale.

Je n'ai pas besoin de vous exposer mon programme; vous le connaissez non seulement par mes paroles et mes écrits, mais par mes actes. Il est toujours fait de dévouement à vos intérêts particuliers et généraux et à une République d'ordre, de paix, de progrès et de réformes financières, économiques et sociales, s'inspirant de l'esprit de justice.

En ce qui concerne les affaires départementales, je me bornerai à dire qu'il consiste à tirer le meilleur parti de nos ressources, à éviter les dépenses inutiles, diminuer autant que possible les charges des contribuables, les répartir de la manière la plus équitable, poursuivre la construction de nos chemins vicinaux qui rendent de si grands services à nos campagnes et venir de plus en plus en aide aux pauvres, aux malheureux, aux déshérités.

A un point de vue plus général, c'est la préoccupation constante de l'amélioration du sort des travailleurs des champs comme de la ville, et du relèvement de l'agriculture qui, malgré le développement immense qu'ont pris l'industrie et le commerce, n'en reste pas moins la principale ressource de la nation, l'instrument le plus puissant de sa force et de sa prospérité.

Il faut, par l'instruction professionnelle, arracher le cultivateur à la routine qui l'empêche d'augmenter ses rendements; par le crédit mutuel à bon marché, l'affranchir des taux usuraires et de l'hypothèque qui le ruinent; par l'assurance, lui garantir la sécurité du lendemain pour ses produits comme pour ses vieux jours; enfin par la réforme de nos contributions au moyen de l'impôt sur le revenu et par la réduction du service militaire, diminuer les charges écrasantes qui l'épuisent et paralysent son activité.

Si la réforme fiscale n'a pas marché au gré de mes désirs, j'ai du moins la satisfaction d'avoir contribué aux deux dégrèvements fonciers de 1891 et de 1898 qui ont valu au département une diminution annuelle de près de 700,000 fr. Et ces jours derniers encore, j'ai été assez heureux pour voir le Sénat adopter enfin, après la Chambre, la péréquation de la personnelle mobilière que j'avais fait voter par celle-ci, il y a 8 ans, qui mettra fin aux injustices criantes dont on se plaignait à bon droit et qui apportera à nos populations un nouvel allègement de 150,000 fr. par an.

Electeurs,

Il reste encore beaucoup à faire pour réaliser le programme de progrès, de justice, de solidarité sociale qui est celui de

la démocratie. Tous mes efforts tendront, comme par le passé, à le faire aboutir. Je vous demande de m'en fournir les moyens par vos suffrages.

Vive la République!

D^r Emile REY,
Conseiller général sortant,
Député,
Membre du Conseil supérieur de l'Assistance publique de France.

LALBENQUE. — Election au Conseil d'Arrondissement.

— Malgré les notes tendancieuses que publient certains journaux, la candidature de M. Guilhem, maire de Lalbenque est certaine d'être acclamée dimanche 21 juillet contre celle du réactionnaire M. Combarieu.

M. Guilhem, dont l'affabilité et les sentiments républicains sont connus et appréciés de tous les électeurs du canton de Lalbenque, sera élu en dépit de toutes les manœuvres de la réaction.

Le canton de Lalbenque dont la représentation jusqu'à ce jour a été nulle se débarrassera dimanche des ennemis de la République en donnant une grande majorité au candidat républicain, M. Guilhem.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Tribunal Correctionnel.

Audience du 13 juillet: Louis Bourriane, 64 ans, terrassier, de Gourdon, sans domicile fixe, est condamné à 25 francs d'amende (loi Béranger), pour vol d'un levier.

Louis Mélescales, 16 ans, voiturier à Saint-Céré: 16 francs d'amende pour contravention à la police des chemins de fer.

Octavie Viguié, 28 ans, de Cajarc: 10 francs d'amende (loi Béranger), pour avoir fait usage d'un timbre oblitéré.

— **Postes et Télégraphes.** — Sur la liste des candidats qui ont pris part au concours de rédacteur de direction, nous relevons le nom de M. Laborie, commis à Figeac, qui a subi un brillant examen et qui a été admis à un bon rang. Félicitations.

— **Acte de courage.** — Vendredi, le facteur rural Pradayrol a maîtrisé sur le boulevard Labernade un cheval emballé, appartenant à un cultivateur de Sainte-Colombe. En route, le conducteur avait été violemment projeté sur la chaussée de la route.

— **Certificat d'études primaires.** — Voici le résultat de cet examen pour le canton de Figeac (Ouest) qui a eu lieu vendredi. Inscrits: 64 filles ou garçons; 60 présentés. Reçus, garçons: 28; filles: 21.

CAJARC. — Election au Conseil général.

— On nous écrit:

Le succès de la candidature au conseil général du docteur Larnaudie ne fait plus de doute maintenant, pour la grande masse des électeurs de ce canton.

Chaque jour, en effet, cette candidature fait des progrès considérables dans toutes les communes.

Et le succès sera un véritable triomphe, non pour l'homme, mais pour le drapeau républicain qu'il a pris en main.

Qu'on ne vienne pas dire que le chef-lieu du canton sera déshérité, *Cajarc a déjà le conseiller d'arrondissement habitant Cajarc.* Il ne peut vouloir tout en même temps, et conseiller général, et conseiller d'arrondissement.

Il est de bonne justice que les représentants des cantons représentent et la ville, et les communes rurales.

N'était-ce pas ce qui avait lieu avant l'élection Bruel, lorsque le conseiller général étant pris à Cajarc, les conseillers d'arrondissement Dufour et plus tard Devic étaient pris à Marcillac et à Saint-Pierre-Troiac.

C'est ce qui se passe dans tous les cantons de l'arrondissement, à Lacapelle, à Figeac, à Bretenoux, à Livernon, à Latronquière. Si le chef-lieu du canton possède le conseiller d'arrondissement, c'est dans une des communes rurales de ce même canton qu'on prend le conseiller général.

Le docteur Larnaudie, que son ami M. Vival, député, accompagne partout, par son programme nettement républicain, à l'unisson de celui du député, par son passé, par son activité, par son intelligence, peut rendre de grands services à la cause répu-

blicaine et à ces populations rurales, qu'il voit chaque jour, dont il connaît et les misères, et les besoins. C'est ce qui le fera élire à une belle majorité, le dimanche 21 juillet. Alors que ce canton de Cajarc, en 1898, donna une majorité assez forte, grâce au concours de tous les républicains, à l'honorable M. Vival, député, les électeurs ne peuvent aujourd'hui se déjuger et nommer un conseiller général sans programme et dont toutes les idées et les votes sont en contradiction formelle avec les idées, le programme et les votes du député.

Si les électeurs veulent que le député obtienne des réformes et pour les impôts, et pour le service militaire, et sur toutes autres questions à l'ordre du jour, il ne faut pas que ces mêmes électeurs nomment un conseiller général demandant par ses vœux et soutenant par ses votes tout le contraire.

Les électeurs du canton de Cajarc sont trop logiques et trop sensés pour ne pas le comprendre et pour se déjuger ainsi le 21 juillet.

Voilà pourquoi le docteur Larnaudie est doublement assuré de son succès.

MARCILLAC. — On nous écrit :

Jeudi dernier, M. Larnaudie, accompagné de son ami, M. Vival, député et de plusieurs maires des communes voisines, est venu nous voir et s'expliquer devant de nombreux électeurs.

Dans notre commune, si républicaine, le docteur Larnaudie aura une très forte majorité.

Les républicains de Marcillac sont trop dévoués aux idées républicaines, et veulent trop fermement des réformes profondes pour mêler leurs petites querelles locales à la grande lutte politique du 21 juillet prochain.

Ce qu'ils veulent tous, et socialistes et républicains radicaux, c'est un homme dévoué, intelligent, actif, marchant d'accord avec le député, que les Marcillacois ont toujours élu à de grandes majorités, et qui compte de si sincères amis dans cette commune.

SAINT-SULPICE. — On nous écrit :

Le docteur Larnaudie, après sa visite à Marcillac, s'est rendu dans notre commune, où l'attendaient le maire et le conseil municipal, et de nombreux électeurs.

Saint-Sulpice restera comme toujours une citadelle ferme et inébranlable, de laquelle il serait bien difficile d'enlever le drapeau des réformes républicaines.

Le docteur Larnaudie, accompagné de M. Vival, député; de M. Pezet, maire de Saint-Chels; de M. Larnaudie, maire d'Espédaillac, et du conseil municipal de Saint-Sulpice, après avoir rendu visite à de nombreux électeurs, a pu, enfin, quitter cette commune de Saint-Sulpice, où les idées républicaines réformatrices ont de si nombreux adhérents, bien persuadé que, le 21 juillet, le drapeau qui lui a été confié par le congrès sortira rayonnant et victorieux.

SAINT-CÉRÉ. — Nous recevons la profession de foi adressée, par notre confrère, M. Castagnier aux électeurs du canton.

L'abondance des matières nous oblige à notre grand regret, à l'ajourner. Au reste, à Saint-Céré, comme ailleurs, nous désirons avant tout le succès du candidat républicain, et c'est aujourd'hui chose assurée.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — Election au Conseil général. — Samedi soir, M. Linol, maire de Gourdon, conseiller général sortant, a rendu compte de son mandat, devant un grand nombre d'électeurs.

Aux applaudissements souvent répétés de son auditoire, il a fait le résumé de ses actes publics et de ses votes, comme représentant du canton de Gourdon. Il a rappelé ce qu'il avait fait pour les communes, dont il s'était constitué le défenseur et le porte-parole; il a rappelé que toujours aux côtés du regretté vice-président du Sénat, il avait, avec lui, lutté sans forfanterie, mais sans faiblesse et que n'ayant jamais démerité il avait toujours suivi la ligne de conduite que le chef du parti républicain dans notre département avait tracée d'une main si puissante. Il a déclaré ensuite qu'il n'avait aucun changement à apporter, pour les élections can-

tonales, au programme qu'il avait adopté et soutenu, lors de sa candidature au Sénat.

M. Linol qui avait convoqué à cette réunion son concurrent, M. Pons, pharmacien, conseiller d'arrondissement, a constaté avec regret son absence et expliqué en termes vibrants les raisons pour lesquelles M. Pons venait opposer sa candidature à la sienne; raisons qui n'ont rien à voir avec la politique, a-t-il dit.

Ces explications saluées par de chaleureux applaudissements, ont été suivies de l'ordre du jour suivant, lu par M. Cabanès, président du bureau, assisté de M. Villard, maire de Souillaguet, et Roques, conseiller municipal du Vigan et adopté par acclamation :

« Les électeurs du canton de Gourdon » réunis le 13 juillet, à l'École communale de garçons, après avoir entendu » les explications du citoyen Linol, approuvent pleinement sa gestion et intérêts » cantonaux à l'assemblée départementale » du Lot.

» Le félicitent du dévouement qu'il n'a » cessé d'apporter à la cause républicaine, » et confiants dans sa fidélité à l'idée radicale et au programme de réformes sociales légué à l'arrondissement par M. de » Verninac, engagent tous les sincères » démocrates du canton de Gourdon, à faire » triompher, le 21 juillet, la République, » sur son nom. »

A l'issue de la réunion, M. Fleuret, avocat, à raison de l'absence de M. Pons que M. Linol avait convoqué, a proposé aux électeurs présents de prendre l'initiative d'une réunion publique contradictoire, le 16 juillet, pour permettre aux deux candidats de s'expliquer devant les électeurs. Cette proposition a été adoptée.

UN ELECTEUR.

D'autre part, on nous transmet la profession de foi de M. Pons, conseiller d'arrondissement.

Les déclarations de M. Pons sont catégoriques et en présence de son programme nettement radical, nous ne pouvons que rester neutre.

Quelles que soient nos sympathies pour M. Linol qui, dans la dernière élection sénatoriale, a eu une attitude très correcte et très républicaine, nous n'avons pas le droit d'oublier que nous défendons des idées et non des hommes.

Les deux programmes sont nettement radicaux, aux électeurs de se prononcer.

VAYRAC. — Election au conseil général. — Voici la circulaire que M. Malvy fils, candidat radical à l'élection au conseil général dans le canton de Vayrac en remplacement de M. de Verninac décédé, adresse aux électeurs :

Mes chers concitoyens, Désigné le 16 juin dernier, à l'unanimité des membres présents, par le Congrès Républicain du canton de Vayrac, je viens solliciter vos suffrages pour l'élection au Conseil général du 21 juillet.

Je n'ignore pas les difficultés de la tâche que j'entreprends.

Le siège que j'ambitionne est devenu vacant par la brusque disparition du Chef du parti Républicain dans le Lot et les regrets unanimes du pays ainsi que les nombreux témoignages de sympathie adressés à sa famille montrent bien de quelle estime et de quelle confiance votre représentant était entouré.

A défaut d'une force et d'une autorité comme la sienne, Messieurs les Maires, les Conseillers municipaux républicains et le Comité radical du canton de Vayrac demandent à leur élu de suivre l'exemple qu'il nous a légué; c'est sur moi que s'est porté leur choix : je les en remercie de tout cœur.

Secrétaire particulier de M. de Freycinet et de M. Léon Bourgeois, anciens Présidents du Conseil des Ministres, toujours guidé dans ma carrière par les conseils et les enseignements de M. de Verninac, c'est de leurs principes et de leurs doctrines que je crois pouvoir me recommander auprès de vous.

J'adopte intégralement le programme que M. de Verninac a défendu devant le Conseil général et devant le pays pendant plus de trente ans :

Au point de vue local, défense des intérêts du canton de Vayrac.

Au point de vue politique, défense d'une

politique de réformes sociales et de progrès démocratiques.

Au point de vue local, je sais de quelle importance sont les questions de vicinalité et d'assistance pour nos populations rurales : je me tiendrai constamment en rapport avec vous et je ferai tous mes efforts pour que le canton de Vayrac ait sa bonne part dans la répartition des fonds départementaux.

Au point de vue politique, il est une réforme que je juge essentielle, celle de notre Code fiscal.

Je désirerais la suppression de l'impôt personnel et de l'impôt des portes et fenêtres, le dégrèvement des patentes et surtout de l'impôt foncier qui fait peser sur la partie la plus productrice de la nation le poids le plus lourd de l'impôt; leur remplacement par un impôt global et progressif sur le revenu avec exemption du minimum d'existence, de façon à exonérer l'indispensable, à respecter le nécessaire, à ménager l'utile et à frapper le luxe et le superflu.

Une autre réforme actuellement en délibération devant le Parlement est celle de la création d'une Caisse de retraites pour les Travailleurs des villes et des campagnes.

C'est une loi de prévoyance et de solidarité sociales qu'en qualité de Conseiller général j'appuierai de tous mes vœux.

Le parti radical a inscrit depuis longtemps dans son programme la Révision de la Constitution : je suis d'avis qu'en cas de dissentiment entre les deux Chambres, le dernier mot reste toujours au Suffrage Universel.

Respectueux de toutes les croyances et de la liberté de conscience, respectueux du culte et du dogme de chacun, je veux la suprématie d'un état laïque et souverain estimant avec M. Bourgeois que le cléricalisme n'est pas la religion mais une politique et la politique la plus détestable contre laquelle nous dressons celle de la pensée libre et de la tolérance.

Je pense qu'entre une politique de statu quo et de laissez faire et une politique de chimères et d'utopies, il y a place pour une politique de réformes nécessaires et de progrès sociaux.

C'est par cette politique que votre regretté représentant a combattu pendant toute sa vie : il aurait voulu une République plus juste, plus favorable aux humbles et aux petits. Je m'inspirerai de ces idées bonnes et généreuses et je consacrerai toutes mes forces à poursuivre l'accomplissement du programme de liberté civile et politique, de neutralité religieuse, d'égalité et de solidarité sociales qui n'est que le développement des principes de la Révolution Française.

LOUIS-JEAN MALVY

Docteur en Droit,

Candidat républicain-radical,

QUATRE-ROUTES. — Comité. — Un magnifique banquet servi par l'hôtel Beffera, auquel nous adressons toutes nos félicitations, a réuni dimanche dernier à midi, les membres du Comité central républicain radical, habitant les Quatre-Routes. Plusieurs toasts ont été portés à la République, à notre sympathique sénateur Cocula, aux succès futurs de Miret et Malvy candidats républicains radicaux au Conseil général et à la prospérité du Comité. A deux heures, les convives se sont rendus en chantant la « Marseillaise » au café Soustre où ils ont reçu une délégation de la jeunesse radicale socialiste.

Le soir, à 9 heures et demie, notre cher Conseiller général de St-Germain et M. Malvy fils qui venaient de présider un banquet offert par les républicains de Condat, ont été reçus au siège même du Comité; notre nouveau sénateur Cocula très sensible aux manifestations vraiment sympathiques et républicaines qui lui ont été faites à son arrivée aux Quatre-Routes, a remercié les membres présents du Comité et leur a promis de se montrer digne du mandat qui lui avait été confié et a juré de marcher comme par le passé sur les traces de notre très regretté de Verninac.

Une brillante illumination et le tir précipité de bombes et de feux d'artifice ont donné à cette belle fête de soir de juillet, un aspect réellement imposant.

Républicains des Quatre-Routes, bravo!

MARTEL. — Election au conseil général. — M. Miret s'est rendu dimanche à Martel. L'honorable candidat radical se trouvait pour la première fois en présence de son concurrent, M. Lachière qui durant

toute cette campagne a toujours évité les réunions contradictoires. Car sentant que le beau rôle n'aurait pas été pour lui, le député rétrograde de Gourdon, n'a pas osé se présenter dans les communes du canton qui lui sont toutes hostiles.

A Martel cependant, comme il se sent chez lui, il brave ses adversaires.

Malgré tout, MM. Miret et Colrat obtiendront beaucoup plus de voix que ne le croit M. Lachière.

Dans sa profession de foi, M. Lachière parle d'« une presse payée pour répandre contre lui l'injure et le mensonge ».

Pour notre part, nous n'avons pas l'habitude des insinuations viles : nous disons franchement notre façon de penser, c'est ce qui gêne M. Lachière.

Dans tous les cas, nous serions heureux que M. Lachière voulût bien préciser.

Un homme qui se prétend pur ne peut se dérober à ce devoir.

Après, nous verrons.

VILLACABRAS

La meilleure des Eaux Purgatives Naturelles

Bulletin météorologique

DATES	TEMPÉRATURE		Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer	Temps
	maxima	minima		
14 Dim.	+ 28	+ 21	764.5	Beau-Couvert
15 Lundi	+ 30	+ 20	777.5	Beau
16 Mardi	+ 31	+ 20	778.5	Beau

Altitude moyenne de Cahors (Lycée), 128 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Temps probable : Beau.

D^r HERBEAU.

BULLETIN FINANCIER

La liquidation du quinze s'est effectuée au milieu de l'indifférence générale, les reports ont été très faibles et l'argent très abondant. Malgré les deux jours de chômage le marché a été des plus calmes, on paraît être déjà entré dans la période des vacances.

Nous retrouvons le 3 0/0 à 100.57 et le 3 1/2 0/0 à 101.65, tous deux sans changement.

Le Comptoir National d'Escompte cote 577, le Crédit Foncier 635, le Crédit Lyonnais 1005 et la Société Générale 615.

Parmi les Chemins français le Lyon est à 1598, le Nord 2045.

Le Suez s'inscrit à 3635 fr. L'Extérieure finit à 71 fr. 45 : L'Italien à 9655 ; le Portugais à 26.25.

Le Turc D se traite à 25 fr. la Banque Ottomane à 526.

En Banque les actions Pétroles Moesi Hir finit à 252 et 253. Les Pierre de Verre Gaschez s'obtiennent à 114 et 115

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1864

CAPITAL : 160 MILLIONS

Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris.

Agence de Cahors, rue Fénélon, 8.

Dépôts de fonds à intérêts en compte ou à échéance fixe (taux des dépôts de 3 à 5 ans : 3 1/2 0/0, net d'impôt et de timbre; — Ordres de Bourse (France et étranger); — Souscriptions sans frais; — Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement. (Obl. de Ch de fer, Obl. à lots de la Ville de Paris et du Crédit Foncier, Bons Panama etc.); — Escompte et Encaissement de coupons; — Mise en règle de titres; — Avances sur titres; — Escompte et encaissement d'effets de commerce; — Garde de Titres; — Garantie contre le remboursement au pair et les risques de non-vérification des tirages; — Transports de fonds (France et Etranger); — Billets de crédit circulaires; — Lettres de crédit; — Renseignements; — Assurances; — Services de correspondant, etc.

LOCATION DE COMPARTIMENTS DE COFFRES-FORTS

Au siège central et dans plusieurs agences depuis 5 francs par mois; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension.

59 bureaux à Paris et dans la banlieue, 290 agences en Province, 1 agence à Londres, correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

PRIME MUSICALE

Pour les lecteurs du Journal du Lot

Ceux de nos lecteurs qui découperont l'avis ci-dessus et l'enverront accompagné de 20 centimes en timbres à M. Rosoor-Delattre éditeur et imprimeur de musique à Tourcoing (Nord), recevront, par retour du courrier, un morceau de musique de ses éditions. Indiquer si l'on désire : valse, polka, mazurka, gavotte, quadrille, morceau de genre, à 2 ou 4 mains, piano et chant, pianos et violon, piano et violoncelle

Tous morceaux à grand succès des meilleurs auteurs modernes.

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

TROISIÈME PARTIE

XXVI

ZARAILLA

Les Arabes le reconnaissaient, l'ayant déjà rencontré dans bien des combats; et là où se montrait le beau Franc, comme ils l'appelaient, ils savaient que la bataille serait rude à gagner, que la fin en serait des plus amères, que cette fin fût la défaite, ou la victoire plus chèrement achetée encore que la défaite.

Pendant un instant ils reculèrent sous le choc de cette terrible charge... pendant un instant ils se séparèrent, hésitèrent, chancelèrent devant la fougue avec laquelle il avait lancé ses cent chasseurs, avec cette vigueur d'attaque alerte, vive, indescriptible, irrésistible qui caractérise la cavalerie d'Afrique.

Quoiqu'il eût dû subir plus de vingt assauts, il n'avait pas encore été blessé; il n'avait pas pris garde à un coup de lance reçu dans l'épaule dans l'ardeur de la lutte.

Il était sous l'empire de la fièvre du combat, et quand une fois elle s'était emparée de lui, les Arabes savaient de vieille date que le plus féroce des Francs n'avait jamais frappé plus

fort et plus sûrement que cette main, que ses camarades appelaient : une main de femme, mais une main de fer !

En ce moment, lorsqu'il léperonna son cheval pour se lancer sur eux, vingt lances brillèrent devant lui; la plus proche allait s'enfoncer droit dans sa poitrine nue et le tuer d'un coup; mais au moment où l'acier étincelait au soleil, un de ses cavaliers se jeta entre lui et para le coup en le recevant en pleine poitrine.

Le coup était mortel, et celui qui l'avait reçu roulait de sa selle sous les pieds des chevaux.

— Picpon s'est souvenu, — murmura-t-il en souriant.

Et la charge passa.

Cecil, poussant un cri d'horreur, vit les pieds des chevaux affolés prêts à écraser ce corps palpitant. Il aperçut les yeux noirs et intelligents de l'enfant de Paris se lever encore une fois vers lui, pleins d'affection et de dévouement, en même temps qu'une inexprimable douceur brillait à travers leur éclat déjà obscurci.

Mais s'arrêter était impossible. Quoique les chevaux français fussent conduits avec une merveilleuse dextérité à travers cette forêt agitée de sabres, quoique ce qui restait de cet escadron, autrefois si brillant, se fût précipité en avant avec autant d'audace que s'il eût eu la moitié de l'armée française à sa suite, la charge échoua contre les hordes du désert qui s'étaient ralliées et s'étaient remises en mouvement presque aussitôt après avoir été prises

de panique au moment du choc.

La haine des races rivales était déchaînée avec toute sa passion aveugle et insensée; les vaincus avaient, cette fois, les vainqueurs à leur merci; il n'y avait de chaque côté que l'instinct du meurtre qui, une fois éveillé, détruit tous les autres dans les cœurs où il est allumé.

Les Arabes avaient de cruelles années à venger, des années de tyrannie odieuse, des années de famine et d'oppression, des années de vagabondage dans le Sud, entre la soumission ou la mort; ils avaient des souvenirs implacables à effacer... le souvenir de frères tués comme des oiseaux de proie par les sabres et les balles des envahisseurs; le souvenir de leur indépendance nomade contrariée et détruite par la civilisation; le souvenir de jeunes enfants égorgés dans l'obscurité des cavernes, où la fumée du soufre avait asphyxié les innocents qui n'avaient respiré que l'air doré de quelques étés; le souvenir de femmes bien aimées, arrachées de leurs bras au milieu des flammes de leurs tentes embrasées et outragées sous leurs yeux, le tout se terminant par un coup de baïonnette dans le cœur, dans ce cœur dont l'unique crime était la fidélité au vaincu.

Ils avaient des vengeances à exercer qui semblaient rendre justes et saints à leurs yeux leurs efforts; qui raidissaient leurs bras nerveux et musculeux, et leur donnaient une force suprême.

Le droit, seul, sans espoir, sans profit, avait longtemps été de leur côté.

A présent, venait enfin s'y ajouter la force de la victoire, et ils l'exerçaient avec toute la sauvage brutalité du désert.

Ils se rapprochèrent de chaque côté, poussant leurs agiles montures tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, frappant de leurs sabres et de leurs lances, cernant le fragment de l'escadron français voué à la mort, dont il ne resta bientôt plus qu'un petit noyau réuni en troupe ressemblant plutôt à un groupe de fantassins qu'à une escouade de cavaliers... un petit cercle d'hommes dont chacun avait le visage tourné du côté de l'ennemi; cercle solide entouré d'un épais rempart de cadavres d'hommes et de chevaux, étendus sur la terre tellement imprégnée de sang que le sable ressemblait à un marécage rouge.

Cecil tenait toujours l'étendard du régiment; il jeta un coup d'œil autour de lui sur ceux qui restaient debout.

— Enfants ! vous êtes les fils des héros de la Vieille Garde; il faut mourir comme eux !

Tous répondirent par un cri formidable, terrible, semblable au rugissement du lion dans le silence de la nuit; mais ce cri avait l'accent du triomphe, de la fidélité, de la victoire, même en lui obéissant et en se précipitant à la mort.

(A suivre.)

LE SANG DES BOTZARIS

PAR NOEL GAULOIS

IX

NUIT DE NOEL

Mavrocordato et Botzaris se multipliaient. Ils avaient recours à toutes les ruses pour tromper l'ennemi.

Les femmes, les enfants montaient la garde sur les remparts, assez élevés pour que l'ennemi ne vit pas à quelles troupes précaires il avait affaire. Le bruit du tambour résonnait à chaque heure, pour donner à croire qu'il y avait de nombreux Occidentaux dans la ville.

On brûlait de la poudre en pure perte; on jetait du pain pardessus les murs; et à force d'ingéniosité, les assiégés avaient convaincu les Turcs qu'ils étaient en force, bien approvisionnés de vivres et de munitions.

Le jour où Marie et la mère Véronique avaient été porter leurs soins à Yacop et à sa femme, la jeune fille entra chez dame Marthe. Marcel, Wilhelm et Arthur s'y trouvaient réunis avec Botzaris et Mavrocordato. La veille, Julio avait succombé au mal, et la tristesse de tous en était accrue.

— Si le capitaine ne revient pas dans deux

jours, nous serons obligés de nous rendre, disait le général.

— Voici neuf jours qu'il est parti ! fit Marcel.

— Oui, mais le vent, qui a favorisé son départ, ne permettrait pas à un convoi armé d'arriver jusqu'à nous, à travers les frégates turques qui gardent la haute mer. Il faudrait qu'une saute de vent...

— Puisse-t-elle se produire, car nous avons grandement besoin d'être ravitaillés.

Hercule et Aimable entrèrent.

— Eh bien ? interrogea le général.

— Les camarades font bonne garde, répondit le Marseillais, et si les Turcs veulent profiter du fameux secret de Yacopoulo, ils seront bien reçus.

— Yacopoulo ! N'est-ce pas ce Juif qui s'était réfugié ici, bonne Marthe ? questionna Marie.

— Je crois, en effet, que c'était le nom de ce maudit.

— Le pauvre homme et sa femme sont à l'agonie.

— C'est donc cela ? s'exclama le Marseillais qui avait entendu ce court dialogue. J'étais bien sûr, que, de ne m'être pas trompé, en supposant que c'était par sa cave que le coquin voulait introduire l'ennemi !

— Il ne pouvait pas y avoir de doutes, ajouta Marcel, après la découverte de cette percée sur le fossé.

— Oui; mais ça m'étonnait que notre faction fût inutile et que pas un chat ne se présentât pour profiter de ce passage. Je me l'ex-

plique maintenant : le vieux scélérat n'aura pu accomplir ses projets.

— N'importe; il faudra continuer de veiller.

Marie avait suivi cet entretien et avait entrouvert la bouche comme pour parler; elle s'arrêta aussitôt, toute troublée, et s'absorba dans ses réflexions.

Peu après, Marthe l'accompagna jusqu'au couvent; Mavrocordato et Botzaris se retirèrent, laissant Marcel et ses deux amis gagner leur chambre.

Le lendemain, la jeune fille tremblait en approchant des lèvres de Gogos une potion destinée à calmer ses souffrances.

L'Albanais but et demanda :

— Qui êtes-vous, jeune fille ?

— Je suis la fille du capitaine Empresterios.

— Ah ! fit-il. Vous êtes une nièce de Botzaris ?

— Oui ! répliqua-t-elle, glacée par le ton dont avaient été prononcées ces paroles.

Elle s'éloigna, rejoignant la mère Véronique installée au chevet de Sarah, qui râlait.

— Retirez-vous, mon enfant ! dit la religieuse. Retournez près de nos sœurs. Vos soins ne sont plus utiles ici et il faut épargner à votre jeunesse le spectacle de la mort.

Marie s'agenouilla, prononça une courte prière et quitta la mesure, poursuivie par un regard étrange que Bakolas lui avait lancé au passage.

Le soir, elle se retrouva chez Marthe. Chaque jour, aussitôt sa tâche secourable accom-

plie, elle s'y rendait, attendant de longues heures qu'un message apprît à Mavrocordato qu'Empresterios avait réussi dans sa mission, qu'il était sain et sauf.

Depuis un an, son amour filial était mis à de rudes épreuves et maintenant elle tremblait, en même temps que pour son père, pour le frère qu'elle n'avait enfin vu qu'à la veille, peut-être, de le perdre à tout jamais.

Elle était près de Marthe, qui feuilletait l'album de Marcel.

— Le capitaine ! s'exclama l'épicière.

Marie se pencha et, longuement, contempla la page où le jeune Français avait tracé, avec une saisissante expression de vérité, la figure d'Empresterios.

Puis, les feuillets tournèrent sous les doigts de Marthe. Elle mit sous les yeux de la jeune fille un autre portrait : celui d'Artaki. Après quelques minutes de muet recueillement, Marie prit l'album et, de nouveau, chercha l'image de son père.

Mais elle s'arrêta soudain. Marthe, qui suivait tous ses mouvements, se pencha à son tour.

— Le monstre ! gronda-t-elle.

— Tu connais cet homme, bonne Marthe ?

— Sans doute, ma chère demoiselle, et tous les vôtres, aussi, le connaissent bien, c'est Gogos Bakolas.

(A suivre.)

Minerai de soufre de Biabaux

Pour remplacer avantageusement et économiquement les sulfates liquides, composé à l'état naturel de Soufre natif, de Sulfate de chaux et de Schiste bitumineux.

Tel qu'il sort de la carrière, il est un préservatif infailible contre la Gelée printanière et l'Oïdium; c'est un insecticide de premier ordre pour la Vigne, les Arbres fruitiers et les Plantes potagères.

Mélangé à 10 0/0 de sulfate de fer, prévient la Chlorose et l'Anthracnose.

Mélangé à 10 0/0 et 5 0/0 de sulfate de cuivre, prévient le Mildiou et le Black-Rot.

S'emploie en poudre, par injection au soufflet, à la pelle ou à la main, et réalise une économie de 80 0/0 sur les sulfates liquides ou les bouillies.

Se méfier des contrefaçons, exiger la marque LE VOLCAN.

A CAHORS s'adresser à M. DESPRÉS, ingénieur Agent général de la Compagnie.



Le propriétaire-gérant : A. COUSSLANT.

Tribunal de commerce de Cahors

Suivant jugement du douze juillet mil neuf cent un, le tribunal a homologué le concordat intervenu le vingt-neuf juin mil neuf cent un entre le sieur GIROT, marchand de chaussures à Pay-l'Evêque et ses créanciers

Aux termes de ce concordat, Girot doit payer 10 0/0 des créances chirographaires.

Le Greffier, A. POULVEREL.

Bibliographie

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine Paris, 6^e. — Sommaire du 14 juillet 1901.

V^o Nacla : Chronique. — Albert Cinq : Attaque nocturne. — Pierre de Laur et Emmanuel Gallus : L'homme au capuchon gris (suite). — Hemma-Probert : Le château de Reiland (suite) — M^{me} Jeanne Pommerol : Une femme chez les Sahariennes (suite). — Jules Mary : Soldats des Alpes (suite). — Henryk Sienkiewicz : Une idylle dans la Savane (suite). — Variétés.

Le Logis, par GEORGES DE LYS, volume in-12^e, prix : 2 fr. 50, (Paris, P. Lethielleux, éditeur, 10 rue Cassette).

Le Logis est la très simple histoire d'un capitaine retraité et de sa femme, qui, seuls au monde, s'attachent au toit dernier qui les abrite.

Comment de cette humble donnée, M. Georges de Lys est-il parvenu à produire un petit chef-d'œuvre d'émotion et de charme?... C'est nous semble-t-il par une intime pénétration de caractères, par la délicatesse des sentiments, par la sincérité vivante de ces modestes héros. Une mélancolie ensoleillée comme un beau paysage d'automne flotte sur ces pages où fleurissent des âmes saines au relief saisissant. Le Logis évoque l'intensité de vie de certains récits de Balzac, tel Eugénie Grandet, ou pierrette, mais d'un Balzac plus attendri, sans amertume, M. Georges de Lys baigne de sérénité ses personnages, de cette sérénité que dispense un cœur droit et une âme de foi.

Ce livre séduira les délicats et les ingénus; les premiers par ses hautes qualités littéraires; les seconds par sa morale consolante. Il est destiné à passer des mains des pères et des mères à celles de leurs enfants.

Il convient enfin de complimenter l'éditeur de cette nouvelle collection de romans, d'avoir appelé à lui à côté d'André Theuriet et de Georges Baume, l'auteur du Logis. Souhaitons que cette collection si bien choisie s'enrichisse peu à peu d'œuvre aussi saines que celles auxquelles nous faisons allusion.

La 5^e série du Dictionnaire Général des sciences théoriques appliquées de Privat-Deschanel et Focillon, entièrement refondue par MM. JULES GAY et LOUIS MANGIN, paraît aujourd'hui chez MM. GARNIER FRÈRES, éditeurs.

Le succès qui a accueilli dès le début ce remarquable ouvrage s'accroît de plus en plus. Dans une forme claire et dépourvue de toute aridité, il répond au besoin de s'instruire qui pousse actuellement toutes les classes de la Société à se tenir au courant des progrès de la science appliqués aux diverses branches des connaissances et de l'activité humaines.

Il faudrait citer en entier les articles de la cinquième série, qui sont dus à la plume de savants spécialistes. L'espace dont nous disposons ne nous permet d'en signaler que quelques-uns : par exemple au mot *apoplexie* on trouvera la description de cette redoutable affection, ses causes, les moyens de la prévenir, de la combattre, et d'en éviter le retour, ainsi que les premiers soins à donner en attendant l'arrivée du médecin. Plus loin, nous nous arrêterons à la théorie de la formation des *arcs-en-ciel*, ce phénomène météorologique si commun que beaucoup de gens même instruits savent à peine expliquer; l'article *arboriculture* nous donne les noms de toutes les espèces d'arbres susceptibles de croître dans nos climats, les soins qu'ils réclament, le terrain qui convient à chacun d'eux etc. Les naturalistes consulteront avec fruit les articles *aplysie*, *aru*, *araignée* etc. Nous nous intéresserons aux procédés d'extraction de l'ardoise et à ses applications industrielles. Mentionnons également les articles *argent*, *argile*, *arpentage*, *arsenic*, *application de l'algèbre à la géométrie*.

Enfin, comme ses devancières, la 5^e série du Dictionnaire général des sciences théoriques appliquées est ornée de nombreuses gravures dans le texte, et ne laisse rien à désirer au point de vue typographique. Aussi recommandons-nous spécialement à nos lecteurs cette œuvre de vulgarisation qui tiendra honorablement sa place dans la bibliothèque du travailleur, comme dans celle du savant ou du bibliophile.

Dépôt de glace

CHEZ EUPHRASIE IMBERT Boulevard Gambetta.